

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Modèles et méthodes d'intervention - ASC** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.ASC1.F.25	Type de formation *					
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☒ module sur 1 semestre			
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres			
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☒ semestre de printemps			
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne			
			☐ Autres			

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2024, EE 2023, TP 2023	
Semaines 8 à 21 Lundi et/ou mardi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':

- Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions, aux rôles et aux fondements (histoire) de la profession;
- Identifier les principes fondamentaux de la spécificité professionnelle de l'animation socioculturelle;
- Reconnaître les nombreux champs professionnels/domaines de l'animation socioculturelle;
- Distinguer, questionner et analyser les fonctions, les rôles, les compétences et les savoirs des professionnel·les;
- Être capable de se référer aux cadres normatifs (droits humains, droit positif, conventions, etc.) qui fondent l'action et les rapports de travail ;
- Apprécier les enjeux du métier;
- Développer une pensée critique sur le sens de l'action;

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur·trices socioculturel·les, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, une demi-journée en atelier, au sein des groupes de référence, accompagne la poursuite de l'élaboration du portfolio.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La présence aux cours, ateliers et visites de terrain du module est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justification médicale), le décanat est informé et un travail complémentaire est demandé à l'étudiant·e.

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le **lundi 4 mai 2026** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **mercredi 27 mai 2026 à 17h** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) les **lundi 18 et mardi 19 mai 2026**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le **mardi 1er septembre 2026** (S36).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Durant la semaine 16, les étudiant·es PT, EE et TP suivront également le cours le **mercredi 15 avril 2026**.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les enseignements/ateliers. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice. L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors des examens écrits individuels.

9 Bibliographie

Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan. Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan.
Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue.* (s.n.) Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques.* Éditions IES.
Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu.* Cahier de l'EESP.

En complément et pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

Nom de la ou du responsable de module *

CRUCHON Pablo et LUISIER Joëlle

Descriptif validé le *

12 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention - ASC** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.ASC2.F.25	Type de formation *					
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☒ module sur 1 semestre			
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres			
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☒ semestre de printemps			
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne			
			☐ Autres			

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2024, EE 2023, TP 2023	
Semaines 9 à 22 Lundi et/ou mardi	

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':

- Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle notamment,
 - les conditions de la participation ;
 - le travail en équipe, en réseau et avec des bénévoles ;
 - la dimension du genre dans les projets ;
 - la gestion financière et la recherche de fonds ;
 - la communication (stratégie, médias, réseaux sociaux) ;
 - le droit des associations/fondations/coopératives.
- Produire une réflexion argumentée sur les projets socioculturels présentés dans le module, en intégrant les connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action, travaillés au cours du module.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
- Dimension du genre,
- Recherche de fonds et communication,
- Autonomie et autodétermination,
- Droit des associations / des fondations / des coopératives.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), des rencontres avec des professionnel·les de l'animation socioculturelle à la HETSL et dans des lieux d'ASC.

Lors de la journée du mardi 10 mars 2026, les étudiant·e·s participeront à une journée "hors HETSL" organisée par le réseau "Genre et Travail social" (GETS) de la HETSL, et son groupe de travail "Genre et Jeunesse". Les informations relatives à cette journée seront données à l'ouverture du module.

La présence aux cours, ateliers et visites de terrain du module est obligatoire. Au-delà de 20% d'absence (avec ou sans justification médicale), le décanat est informé et un travail écrit complémentaire, avec présentation orale à l'enseignant·e responsable du module, est demandé à l'étudiant·e.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Examen écrit individuel sur table sans documentation le **mardi 12 mai 2026 (semaine 20)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel le **mardi 25 août 2026 (semaine 35)**.
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel.

Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les enseignements/ateliers du module. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors de l'examen écrit individuel et pour l'examen oral de répétition.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

9 **Bibliographie**

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

Nom de la ou du responsable de module *

LEUBA Marie

Descriptif validé le *

12 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Intitulé du module	Professionnalité AS	2025-2026
--------------------	---------------------	-----------

Code T.TS.SO359.AS1.F.25	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☒ module sur 1 semestre ☐ module sur 2 semestres ☒ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 9 ECTS	Langue(s) ☒ français
---------------------------------	--

Volées :
PT 2024, EE 2023, TP 2023

Semaines 8 à 22
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d'

- Analyser la politique sociosanitaire et ses développements en cours
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'obtention et les prestations offertes par les assurances sociales (chômage, invalidité, perte de gain, maladie et accident)
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'octroi et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources
- Estimer les facteurs de risque et de protection, ainsi que les trajectoires conduisant à la pauvreté (sous ses différentes formes)
- Évaluer les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion dans la « lutte contre la pauvreté » (notamment dans l'aide sociale)
- Accompagner une personne ou un ménage en situation de précarité dans la gestion de son budget
- Identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur·es assistant·es sociales des connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et d'accompagnement des personnes et des ménages, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, prestations complémentaires, politiques d'insertion et d'activation.

Dans ce même contexte général, une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé (système de santé, inégalités d'accès aux prestations selon les conditions socio-économiques des personnes et des ménages, etc.). Les enjeux de violence subie par les personnes dans le champ du travail social seront aussi abordés.

Le module est complété par des réflexions et des ateliers pratiques consacrés au rapport à l'argent et à l'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité ou de pauvreté dans l'établissement d'un budget.

Dans l'ensemble des enseignements, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

En complémentarité au module, une demi-journée en atelier, au sein des groupes de référence (cf. Module F1) accompagne la poursuite de l'élaboration du portfolio.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Une participation régulière et active des étudiant·es est exigée.

8 sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences seront tolérées. Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés.

En cas de présentation d'un certificat médical, l'absence ne sera pas comptabilisée.

Modalités d'examen :

- Exercice en sous-groupes en lien avec l'enseignement *Pauvreté & Précarité* (A. Pelizzari, C. Delay les lundi 23 mars (journée) et lundi 27 avril (après-midi)) : confection d'un PPT en prévision d'une « classe inversée » ;
- Examen écrit individuel sur table le **lundi 15 juin 2026** :
 - **de 10h à 11h** : la 1^{ère} partie d'examen sera manuscrite (*Pauvreté & Précarité*),
 - **de 13h à 16h** : la 2^{ème} partie s'effectuera sur ordinateur (portant sur la matière enseignée tout au long du module).

Pour plus de précisions, cf. le document *Modalités d'évaluation* déposé sur Moodle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : un examen écrit sur table le **lundi 24 août 2026** :
 - **de 10h à 11h** : la 1^{ère} partie d'examen sera manuscrite (*Pauvreté & Précarité*),
 - **de 13h à 16h** : la 2^{ème} partie s'effectuera sur ordinateur (portant sur la matière enseignée tout au long du module)
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts et des contenus tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans cours. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice. L'utilisation de toute forme d'intelligence artificielle est formellement interdite lors des examens écrits individuels.

9 Bibliographie

Bibliographie :

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes.
Quand l'aide sociale évoluera (2019). Caritas, Almanach social 2020.
 Coste, T., Henchoz, C. & Plomb, F. (2021). *Endettement et surendettement en Suisse : regards croisés*. L'Harmattan.

Titres des recherches :

Bühlmann, F., Tilmann, R., Kühr, J., Thiévent R. (octobre 2020). *Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud*. hetsl.ch.
https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf
 Tillmann, R., Kuhn, U., Kühr, J., Thiévent, R., Tabin, J-P. (mai 2021). *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie : une analyse de l'enquête « COVID-19 » du Panel suisse des ménages selon les catégories de revenu*.
 Contre-la-pauvrete.ch. https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID_SHP_DEF.pdf

Nom de la ou du responsable de module *

RUSSI Umberto

Descriptif validé le *

16 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention - AS** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.AS2.F.25	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☒ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées :	
PT 2024, EE 2023, TP 2023	
Semaines 8 à 22	
Lundi et/ou mardi	

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':

- Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif
- Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention
- Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel
- Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques
- Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son autodétermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir
- Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative. Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert·e de sa propre situation. La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·les de terrain sont confronté·es sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·les se doivent d'être rigoureux, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amené·es à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant·es, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier).

Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise par des échanges interactifs et des exercices.

Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien. Des professionnel·les du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module se subdivise en trois parties :

- Quiz de droit. Echéance fixée au **mardi 28 avril 2026** (semaine 18).
- Travail écrit (semaine 22). Le **mardi 26 mai 2026**. Les étudiant·e·s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social.
- Examen oral (semaine 26). Le **lundi 22 juin 2026 ou le mardi 23 juin 2026**, les étudiant·e·s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme voire en trinôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Les modalités précises seront présentées durant le module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

L'usage de l'IA est exclusivement réservé à la correction de l'orthographe et la reformulation dans le cadre du dossier personnel. Il doit alors être dûment annoncé.

Durant le module, les étudiant·es pourront s'inscrire, en binôme, à une activité facultative leur permettant, si elle est réalisée correctement, d'obtenir des points bonus valables lors du premier passage d'examen. Les consignes seront expliquées le premier jour du module et elles seront disponibles sur la plateforme Moodle.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Une participation régulière et active des étudiant·es est exigée. 7 sondages aléatoires de présence seront effectués. Lors de ces sondages, deux absences sont tolérées. Dès la troisième absence, 10% des points totaux de la grille d'évaluation finale du module seront retirés. Dès la cinquième absence, 20% des points seront retirés. Toute absence doit être excusée dès connaissance de celle-ci par email à la responsable de module, avec l'assistante de module en copie. En cas de présentation d'un certificat médical ou d'un document justificatif officiel (une convocation judiciaire, par exemple), l'absence ne sera pas comptabilisée.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : un examen oral individuel, sous forme d'analyse de vignette, qui aura lieu le **lundi 31 août ou mardi 1er septembre 2026** (semaine 36).
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

9 Bibliographie

Une bibliographie sera remise au cours du module.

Nom de la ou du responsable de module *

BROSSY Joëlle et DESCLOUX Romain

Descriptif validé le *

16 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Professionnalité ES** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.ES1.F.25	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☒ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☒ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne	
			☐ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
9 ECTS	☒ français
Volées : PT 2024, EE2023, TP 2023	
Semaines 8 à 22 Lundi et/ou mardi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'auto-détermination des individus, groupes et collectivités.

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·es seront capables d'analyser des situations éducatives et argumenter leurs postures professionnelles en :

- Éluclidant leur positionnement vis-à-vis des tensions inhérentes aux finalités et aux modalités de l'action éducative.
- Identifiant ce que cette posture doit au contexte (macro, méso et micro).
- Identifiant les savoirs et théories sur lesquels repose la posture.
- Identifiant l'influence des expériences (professionnelles, voire personnelles) sur cette posture.
- Identifiant les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale, en s'intéressant aux différents champs, publics et enjeux en éducation sociale. Il est construit autour de quatre grandes thématiques : les troubles neurodéveloppementaux, les addictions, la santé mentale et les comportements dévifs ; et traverse les différents âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Plusieurs valeurs seront également abordées : l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la participation sociale et l'inclusion. Des éléments de droit appliqué en termes de responsabilités seront également travaillés.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

Formes d'enseignement :

Le module est conçu sur un dispositif de *blended learning* (dispositif hybride de formation), alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning : activités sur Moodle, capsules vidéo, Miro, Teams.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation prend la forme d'activités à effectuer sur la plateforme Moodle du module tout au long du semestre et d'un examen écrit également sur Moodle :

- Activités d'intégration des contenus.
- Analyse d'une situation éducative vécue sur le terrain professionnel (par exemple en formation pratique) en mobilisant les cinq axes présentés dans les objectifs : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et aux modalités ; influence du contexte ; savoirs et théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes, à rendre pour le **mercredi 11 mars 2026 (semaine 11)**.
- Conception d'un média (vidéo ou Podcast) au sujet d'une thématique du module en sous-groupes avec une première version à rendre pour le **dimanche 26 avril 2026 (semaine 17)** et une version finale à rendre pour le **dimanche 17 mai 2026 (semaine 20)**.
- Examen écrit individuel sur Moodle le **mardi 23 juin 2026 (semaine 26)**.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel et la réalisation des activités obligatoires, le **mardi 1er septembre 2026 (semaine 36)**.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Des ateliers facultatifs de formation à la création de médias seront proposés en mars/avril 2026.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours, les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). Les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts et contenus tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

les supports de cours et les ressources mis sur Moodle. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

La HETSL s'attache au respect de l'intégrité scientifique (voir Directive HETSL sur l'intégrité scientifique - Re215)

En cas de l'utilisation de l'intelligence artificielle, les étudiant.es sont tenus de référencer de la manière suivante (voir Directive relative à l'utilisation des intelligences artificielles dans les travaux des étudiant.es Bachelor et des participant.es en formation continue - Re253) :

- Mentionner au début de son travail : « Les parties de texte qui ont été générées par une intelligence artificielle ont été vérifiées, validées et éditées par l'auteur.e. Les utilisations ont été précisées en note de bas de page et les prompts mis en annexe lorsque cela est demandé dans les consignes du module. ».
- Mentionner en note de bas de page après la phrase ou partie de texte concernée, l'outil utilisé et l'usage qui en est fait (citation, inspiration, etc.) de cette manière : « Information générée/en partie générée par [nom de l'outil]. (Type d'utilisation : xxx). ». Si l'usage s'applique à l'entier du travail, la mention est faite au début du travail en note de bas de page.
- Si la copie des prompts et réponses obtenues est exigée, les copier-coller dans un document en annexe. L'indication en note de bas de page devient alors : « Information générée par [nom de l'outil]. (Type d'utilisation : xxx). Voir annexe x. ».
- Aucune mention n'est faite dans la liste de références / bibliographie en fin de document.

9 **Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée en cours de semestre.

Nom de la ou du responsable de module *

DIMITROVA Nevena et MARTIN Murielle

Descriptif validé le *

14 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Modèles et méthodes d'intervention - ES** **2025-2026**

Code T.TS.SO359.ES2.F.25	Type de formation *					
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle			
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☒ module sur 1 semestre			
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres			
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☒ semestre de printemps			
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne			
			☐ Autres			

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	☒ français
Volées : PT 2024, EE 2023, TP 2023	
Semaines 8 à 22 Lundi et/ou mardi	

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d':

- Construire des hypothèses de compréhension cohérentes avec les modèles enseignés et d'orienter leur action à partir de ces hypothèses.
- Analyser, se positionner et gérer des situations complexes en mobilisant de manière cohérente et pertinente les concepts et les outils vus durant les cours
- Organiser un projet d'intervention socioéducatif en tenant compte des enjeux contextuels et des ressources disponibles
- Assurer un suivi administratif et éducatif des bénéficiaires de l'action sociale.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Contenu :

Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.

Le module aborde les thématiques suivantes :

1. Présentation de la démarche d'analyse de situations et des outils d'intervention de quelques modèles en travail social (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) et Approche cognitivo-comportementale (ACC), systémique, intervention psychodynamique en travail social). Application et expérimentation de ces modèles d'intervention.
2. Intervention en institution : fondements juridiques des mandats de placement en institutions, analyse des enjeux de droit en lien avec des situations cliniques.

Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques et des temps d'ateliers. Travail autonome et en groupe des des étudiant·e·s durant les temps étudiant·e·s prévus.
La présence et la participation active aux cours sont demandées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module comporte un examen individuel sur table qui se déroulera la journée du **lundi 15 juin 2026** (semaine 25), comprenant deux parties :

- une partie portant sur le droit
- une partie portant sur l'une des quatre approches ou modèles (modèle MDH-PPH, intervention psychodynamique en travail social, systémique, ACC).

La note finale est composée comme suit : 25 points pour la partie droit + 75 points pour la partie sur l'une des quatre approches ou modèles = 100 points.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention d'une note finale de F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit lors de l'examen individuel **le lundi 24 août 2026** (semaine 35) :
 - une partie portant sur le droit
 - une partie portant sur l'une des quatre approches ou modèles (modèle MDH-PPH, intervention psychodynamique en travail social, systémique, ACC).

La note finale est composée comme suit : 25 points pour la partie droit + 75 points pour la partie sur l'une des quatre approches ou modèles = 100 points.

- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

9 **Bibliographie**

Bibliographie :

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). *L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques*. Ed. IES et EESP.

Bouvet, C. (2014). *Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC)*. Dunod.

Csupor, I., Aubry, R. & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. *Lien social et Politiques*, 86, 173-190.

De Robertis, C. (2018). *Méthodologie d'intervention en travail social*. Bayard.

Lemay, M. (1993). *J'ai mal à ma mère*. Fleurus.

Titre des recherches :

De Meyer, P., Thiévent, R. (Dir.). Evaluation du projet pilote pour la mise en place d'un pôle d'appréciation à l'ORPM de l'Ouest. Avec la collaboration de Favez, M., Mercolli, M., Kühr, J., Pluies, J. Financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (15.11.2020-15.11.2021).

SELODY : Sensory Loss in the Dyadic Context - L'ajustement au quotidien de couples dont l'un·e des deux partenaires présente une déficience visuelle ou une surdité. Visioconférence.

"Ma santé : je m'informe et je choisis" : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap - Fabrication d'un prototype.

Nom de la ou du responsable de module *

CHARVOZ Linda et MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

14 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Formation pratique 2 - En emploi** **2025-2027**

Code T.TS.SO359.FP2EE25	Type de formation *			
	☒ Bachelor	☐ Master	☐ EMBA	☐ DAS
	☐ CAS	☐ Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
☒ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre	
☐ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres	
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps	
☐ module spécialisé			☐ semestre d'automne	
			☒ Autres	

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s)
27 crédits ECTS	☒ français

- la partie formation **"terrain"** équivaut à **24 ECTS**
- la partie **"intégration"** liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volée EE2024

Semestres 1 à 4

Sem. 5 : Automne 2025

Sem. 6 : Printemps 2026

Sem. 7 : Automne 2026

Sem. 8 : Printemps 2027

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☐ Pas de prérequis
- ☒ Autre

Autres prérequis

- Participer à la séance d'introduction à la formation pratique au mois de janvier 2026.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

À l'issue de la formation pratique 2, les étudiant·es seront en mesure d'atteindre les niveaux de compétence de la partie « terrain » et de la partie « intégration » suivants :

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres.
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel·les du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés au sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" :

- Présenter et analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle ainsi que le contexte structurel dans lequel elle se situe. Saisir les dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnelle.
- Évaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.
- Développer la capacité d'analyse et d'élaboration en collectif par analogie à une équipe professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

La formation pratique se compose de trois éléments distincts permettant le développement des compétences susmentionnées : une partie « terrain », une partie « intégration » et une supervision pédagogique.

Contenu pour la partie "terrain" :

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant·es qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend les éléments suivants :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive ;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2) ;
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF) ;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit ;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant·e, PF, responsable de suivi de formation (RFP) ;

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

- Suivi par un·e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un·e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel·les de terrain.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

- Analyse de pratique.
- Travail en atelier à partir de situations extraites de la pratique professionnelle (Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Éducatives - GEASE)

L'étudiant·e réalise en parallèle un processus de supervision pédagogique individuelle afin d'accompagner et élaborer le processus de formation pratique.

Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie « intégration » est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie « intégration » soit acquise, (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant·e ait accompli le processus de supervision pédagogique.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

- Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
- Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique, réparties sur les semestres 5 à 8, à raison de 170 heures par semestre.
- Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2^{ème} partie (au plus tard au **30 avril 2026**).
- Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de la HETSL. Si le ou la responsable de suivi demande des compléments au rapport, ces derniers doivent être rendus au plus tard le dernier jour du semestre (sont exceptés les cas de parcours particuliers formellement validés par la doyenne cursus). Ces compléments font l'objet d'une évaluation par le ou la RFP et peuvent ne pas être acceptés.
- Bilan écrit du ou de la PF.
- Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du·de la PF et du·de la RFP).

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain":

- Présentations écrites et orales d'une situation extraite de la pratique professionnelle
- Respect des délais de restitution des documents
- Présence obligatoire et participation active

Une absence de l'étudiant·e pour la partie « intégration » fera l'objet d'un travail compensatoire. Des absences répétées et/ou la non-réalisation des travaux demandés peuvent conduire à la non-acquisition de la partie « intégration » (cf. « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social »). En cas de travail complémentaire dû à une absence, restitution du complément dans les délais impartis.

Exigences de validation relatives à la supervision pédagogique

L'étudiant·e doit avoir accompli un processus de 10 heures de supervision pédagogique et remis l'attestation qui certifie sa réalisation.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique ne seront pas validées.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F au module de formation pratique 2, répétition du module FP2 dans une temporalité définie par le vice-décanat cursus d'entente avec le·la responsable de module.

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

**7a Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remarques

Bases règlementaires :

- Les **Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social** fixent les conditions d'application des contenus et des formes d'évaluations de la formation pratique (https://www.hetsl.ch/fileadmin/my-eesp/etudiant-ts/modules/FP/Divers/Disposition_application_PEC_2020_v31.05.2023.pdf).
- Le **Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social**, <https://www.hes-so.ch/domaines-et-hautes-ecoles/travail-social/supervision-pedagogique-bats>) fixent les conditions de la supervision.

Utilisation de l'IA :

Les modalités d'utilisation autorisée de l'intelligence artificielle générative (IA) seront communiquées ultérieurement.

9 Bibliographie

Beausejour, D. (2002). Créer un contexte de coopération client-intervenant. L'approche systémique en travail social [dossier]. *Les cahiers de l'Actif*, 308-309, 75-84.

Chouinard, I. & Couturier, Y. (2006). Identité professionnelle et souci de soi en travail social. *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 176-182.

Focant, P. Mienée, J.-F. (2016). L'éthique entre altruisme et utopie ou la question relative « au bon, au vrai, au juste ». *Le Sociographe*, 54, 1-9.

Lamy, M. (2001). Propos sur le G.E.A.S.E. *Expliciter*, 43.

Sanson, K. (2006). Pluridisciplinarité : intérêt et conditions d'un travail de partenariat. *Le journal des psychologues*, 242, 24-27.

Nom de la ou du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

12 août 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle